

FÉVRIER 2007 - n°52

Dans le cadre de son programme **Médias pluralistes pour la paix et la démocratie en Afrique centrale**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **Africentr@lemédias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale. Après trois ans et demi d'existence, *Africentr@lemédias*, votre rendez-vous mensuel sur l'actualité des médias d'Afrique centrale **se modernise** et vous propose de **nouvelles rubriques**.

Sommaire

1. Édito

> **Africentr@lemédias se modernise**

2. Nouveautés

Cameroun : Un Messenger au Campus

Congo : Un nouveau mensuel d'éducation et de loisir

Congo : Deux radios voient le jour

RDC : Bangu TV lance ses programmes dans le Bas-Congo

3. Focus

Afrique centrale : Carte de presse – pour protéger, pas pour étouffer

4. Vie des médias

Burundi : La Maison de la presse présente son rapport annuel

Burundi : Libération des journalistes emprisonnés

Cameroun : La fête des télévisions

Cameroun : Les journalistes chez le Premier ministre

Cameroun : Formation au secrétariat de rédaction organisée par le réseau Théophraste

Congo : Les oscars de la presse congolaise 2006

RDC : Afem et Arfem réalisent six émissions sur les violences faites aux femmes

RDC : Préparation de la mutation de la HAM en CSAC

RDC : M. Kabeya Pindi Pasi suspendu par l'UNPC et radié de la profession

RDC : Une fédération des radios de proximité voit le jour

RDC : Le Rémacob en Assemblée générale

5. @ découvrir, à lire

Kenya : Blog de 5 journalistes depuis le Forum social mondial de Nairobi

RDC : Le coupage, gangrène du journalisme

6. Agenda

Prix « Courage en journalisme » décernés par l'IWMF

Prix multichoix de CNN pour journalistes africains

7. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

Grands Lacs : Séminaire régional « Monitoring des médias : régulation et autorégulation au service de la professionnalisation des médias »

Grands Lacs : Formation pratique sous-régionale des agents de monitoring : « Monitoring des médias : principes et techniques »

RDC : Formation pratique à la réalisation de reportages radio sur la thématique du VIH/Sida

Rwanda : Atelier thématique de formation sur les enjeux prioritaires en matière de santé

Édito

> Africentr@lemédias se modernise

Après trois ans et demi d'existence, *Africentr@lemédias*, votre rendez-vous mensuel sur l'actualité des médias d'Afrique centrale se modernise !

Pour commencer l'année 2007, nous vous proposons un nouveau sommaire et de nouvelles rubriques, alternant dépêches d'information courtes – **Nouveautés & Agenda** – et articles plus longs – **Vie des médias** – rédigés par notre équipe de dix-neuf correspondants.

Chaque mois, la rubrique **Focus** met en lumière un sujet à portée nationale ou régionale : le traitement médiatique des élections en RDC, l'attribution de la carte de presse, les aides publiques aux médias... ; et propose une réflexion approfondie et nourrie de portraits, d'analyses ou d'interviews.

La rubrique **@ découvrir, à lire**, vous permet d'aller à la découverte de sites Internet et d'ouvrages d'intérêt sur les médias et leur environnement.

Les nouvelles de l'Institut Panos Paris vous donnent l'occasion de suivre l'avancée de nos activités et de nos projets, et d'en percevoir le dynamisme. Nous ne manquerons pas non plus d'annoncer nos ateliers, tables rondes et publications à venir...

Enfin, une dernière nouveauté pour Africentr@lemédias : sa collaboration rédactionnelle avec l'équipe belge de l'Agence de presse Infosud, spécialisée dans les problématiques Nord/Sud et le développement.

Nous espérons que cette coopération apporte également une nouvelle énergie à votre newsletter.

L'équipe d'Africentr@lemédias

2. Nouveautés

> Cameroun : Un Messenger au Campus

« *Le Messenger du Campus* » a vu le jour en janvier 2007 à Yaoundé. Il est dirigé par Ahmed Messi Bala, ancien secrétaire général de l'Addec, le principal syndicat étudiant. Ce mensuel de 8 pages a pour but d'informer l'étudiant sur ses droits et devoirs, sur l'actualité dans les universités, ainsi que sur les opportunités de formation. Son prix est de 100 Fcfa (0,15 euros).

/ JC / IPP /

> Congo : Un nouveau mensuel d'éducation et de loisir

Depuis novembre « Réussir », un nouveau mensuel d'information consacré à l'éducation est publié à Brazzaville. C'est la deuxième expérience de cette nature dans le pays après Ngouvou. Imprimé en 24 pages, format A4, il est vendu 500 Fcfa (soit 0,76 euro)

Contact

Réussir

Courriel : reussir@yahoo.fr

/ AKM / IPP /

> Congo : Deux radios voient le jour

Première radio communautaire de culture chrétienne (catholique) en République du Congo, *Radio Magnificat* émet sur 93,7 FM. Elle se distingue par le fait qu'elle inculque aux congolais des valeurs humaines et spirituelles. Un défi que Maurice Milandou, directeur de la radio compte bien relever.

Radio Nkéni (RTNK) émet sur 104 depuis Gamboma, département du Congo. Cette radio communautaire est un relais entre les populations de la région et celles des autres départements. Une entreprise qui fait le bonheur de la population du Gamboma qui a longtemps été coupé du reste du pays.

/ AKM / IPP /

> RDC : Bangu TV lance ses programmes dans le Bas-Congo

La benjamine des chaînes de télévision associatives et communautaires congolaises, *Bangu TV*, a lancé son premier signal à Kimpese, ville située à quelque 150 km de Kinshasa. Son directeur est Rigobert Malalako, Coordonnateur Adjoint de l'instance de régulation des médias (la HAM). *Bangu TV* émet désormais sur VHF, canal 5, 175.25 Mhz. Avec un émetteur de 50 watts, les habitants de Kimpese et son hinterland se sentent enfin désenclavés sur le plan médiatique.

2. Focus

> Carte de presse : Pour protéger, pas pour étouffer

Une carte de presse sert à protéger ceux dont le journalisme est la profession principale, et à leur faciliter l'exercice de celle-ci. Lorsqu'elle sert à limiter la liberté d'expression, elle devient un instrument dangereux.

Au Burundi, la carte de presse délivrée par le Conseil national de la Communication sera bientôt indispensable aux journalistes, a annoncé le ministre de l'Information. Il s'agirait ainsi de "*mettre de l'ordre*" dans la profession.

Dans les pays où elle n'existe pas, les journalistes accueillent généralement favorablement l'instauration d'une carte de presse. Celle-ci leur permet d'être reconnus dans leur profession, et de bénéficier de certains avantages leur facilitant leur mission. Au Cameroun, par exemple, la commission de délivrance de la carte de presse a commencé en janvier 2007 à étudier les dossiers reçus et délivrer des cartes de presse valables jusqu'en décembre 2008. Des négociations sont en cours (ou ont déjà abouti pour certaines) avec les compagnies de transport, les hôtels, les opérateurs téléphoniques pour accorder des avantages aux détenteurs de la carte de presse.

Au Tchad, la carte du journaliste professionnel porte les inscriptions *Presse et Laissez-passer officiel* et la mention : "*Les autorités de la police et administratives faciliteront, dans la mesure du possible, la tâche au détenteur de cette carte.*" La présentation de cette carte permet notamment à son titulaire d'accéder librement à tout moment aux emplacements des aéroports habituellement réservés aux voyageurs à l'embarquement et au débarquement ; de franchir les cordons du service d'ordre (voilà pourquoi, dans certains pays, on parle de *coupe-fil* pour désigner la carte de presse) et d'accéder librement aux lieux d'un événement dont il aura à rendre compte (manifestations, défilés, prises d'armes, meetings, incendies, accidents, etc.) ; de bénéficier, dans l'exercice de sa profession, de la priorité aux guichets des Postes et télécommunications en général et particulièrement pour l'obtention de communications télégraphiques, téléphoniques, de télex ou de télécopies.

En République démocratique du Congo, le principe d'une carte professionnelle date du Congrès national de la presse dit « Congrès de refondation pour une presse libre, démocratique et responsable » tenu à Kinshasa du 1^{er} au 5 mars 2004, à l'initiative de l'Union Nationale de la Presse Congolaise (UNPC). Depuis 2006, la carte de presse est livrée par l'UNPC à ceux qui la payent (5 \$) et dont le dossier est accepté par une commission. Il n'a cependant pas le même caractère officiel qu'au Tchad et au Cameroun. Les porteurs de ce « laissez-passer » ne jouissent malheureusement pas des avantages du régime de presse universel. En fait, si la carte professionnelle au Congo démocratique donne libre accès à son détenteur à nombre d'endroits, elle ne lui confère pas pour autant les faveurs qui lui sont reconnues dans d'autres pays telles que l'application des tarifs réduits notamment dans les secteurs des transports et de l'hôtellerie.

Des critères professionnels

La carte de presse est donc un instrument technique destiné à faciliter l'exercice de leur métier par les journalistes professionnels. Certaines autorités veulent cependant en faire un instrument politique destiné à autoriser certains de faire du journalisme, et à en empêcher d'autres. Pour les associations professionnelles et pour les défenseurs des droits humains, c'est inacceptable. Le principe de base, en effet, est la liberté d'expression, qui doit être reconnue à tous les citoyens. Tous les textes internationaux garantissant les droits humains le prévoient. L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) est très clair : "*Tout individu a droit à la liberté d'expression*".

Utiliser la carte professionnelle pour séparer ceux qui ont le droit de s'exprimer dans la presse de ceux qui en sont privés est un abus de pouvoir. La carte sert à distinguer ceux qui font du journalisme leur occupation professionnelle principale de ceux pour qui c'est une occupation accessoire, et à vérifier s'ils n'exercent pas une autre activité incompatible avec le journalisme (par ex. porte-parole d'un parti, d'une entreprise, d'un ministre, d'une Eglise, d'un syndicat...).

Pas question, donc, d'attribuer automatiquement la carte à ceux qui payent une cotisation, comme c'est notamment le cas, jusqu'à présent, au Burundi : l'Association burundaise des journalistes (ABJ) délivre une carte de membre pour laquelle il suffit de payer 1 500 Fbu (1,5 \$). Ni, à l'inverse, de ne délivrer la carte qu'aux journalistes qui travaillent dans une certaine ligne politique, ou dans les seuls médias publics. Les critères d'attribution ne peuvent pas non plus servir à vérifier la qualité du travail du journaliste.

Une place pour les non professionnels

La carte de presse, pour être crédible, ne peut donc pas être délivrée par les autorités politiques seules. Dans les pays démocratiques, elle l'est en général par une instance interne à la profession reconnue dans ce rôle par les autorités. Dans le cas contraire, le risque est trop grand d'utiliser la carte comme outil de contrôle du pouvoir politique sur les médias.

Au Tchad, elle est délivrée par une commission composée d'un membre du Haut Conseil de la Communication (HCC) organe de régulation, d'un représentant de l'Association des Editeurs de la presse privée au Tchad (AEPT), de ceux de l'Union des journalistes tchadiens (UJT) et du ministère de la Communication. Cette commission vérifie si effectivement le demandeur exerce dans un organe de presse ou pas. En RDC, la carte professionnelle de presse est attribuée par une *Commission de la carte d'identité professionnelle de journaliste*, une des structures de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) mise en place lors du congrès tenu en 2003, mais non reconnue par les autorités. Les bénéficiaires sont non seulement des journalistes, mais aussi des caricaturistes, traducteurs- rédacteurs, reporters- photographes, des opérateurs de prise de son et de prise de vue d'actualités, oeuvrant pour le compte de un ou plusieurs organes d'information. Au Burundi, le projet ministériel charge le Conseil national de la Communication (CNC) de cette tâche.

L'essentiel est que l'instance compétente soit suffisamment indépendante par rapport aux autorités politiques pour que l'attribution de la carte de presse ne réponde qu'aux critères techniques déjà mentionnés, et pas des critères politiques. Dans la même logique, si la carte de presse peut être exigée pour l'accès à certaines activités dans des endroits spécifiques (en Belgique par exemple, pour tout événement qui se déroule au Palais royal), il ne peut être question de l'exiger dans tous les

endroits où des activités ont lieu. Dès lors qu'exercer le journalisme est un droit reconnu aussi à des non professionnels, ceux-ci ne peuvent être exclus de l'accès à l'information.

La question reste dès lors posée de l'éventuelle mise à l'écart des journalistes, professionnels ou non, qui pratiquent mal leur métier, que ce soit au plan technique ou quant au respect de la loi et de la déontologie. Cette responsabilité-là – fondamentale – relève des éditeurs ou des instances internes au monde des médias, voire de la justice ; pas de l'autorité politique.

/ AL / LG / JC / FB / FM / InfoSud / IPP /

4. Vie des médias

> Burundi : La Maison de la presse présente son rapport annuel

Ce 20 janvier 2007 les journalistes burundais, réunis en assemblée générale, se sont retrouvés dans les enceintes de leur association pour écouter le rapport annuel des activités menées au cours de l'année 2006. Faisant le tour de la consolidation des acquis de l'année 2005, le président du comité exécutif, M. Jérôme Sinankwa a énuméré une série de formations organisées en faveur des journalistes au cours de l'année écoulée. C'est ainsi qu'au mois de mars 2006, une table ronde a eu lieu pour mener une profonde réflexion sur l'état de la presse écrite au Burundi.

Concernant l'accès à l'information, la Maison de la presse a aussi animé des débats, par exemple, avec le concours de l'Institut Panos Paris, sur le thème « Pouvoirs et médias, responsabilité partagée ». Deux sous-thèmes ont également été abordés : « Pouvoirs et journalistes : conflits ou complicité ? » et « Le rôle des médias dans le renforcement de la démocratie ». En outre, le rapport annuel a abordé différentes activités portant sur la promotion de la liberté d'expression, la célébration des journées de solidarité professionnelle, etc. Enfin, le président du comité exécutif a terminé son rapport en soulignant les difficultés rencontrées et les perspectives pour l'année 2007.

/ ET / IPP /

> Burundi : Libération des journalistes emprisonnés

Le tribunal de grande instance de Bujumbura a acquitté le 3 janvier trois journalistes de la presse privée détenus depuis la fin de novembre 2006. Domitille Kiramvu et Serge Nibizi de la *Radio publique africaine* étaient accusés d'avoir diffusé une information en phase pré-juridictionnelle. Quant à Mathias Manirakiza, directeur de la radio privée *Isanganiro*, il lui était reproché d'avoir laissé sa radio diffuser une information de nature à « porter atteinte à la sécurité publique ».

Tout au long de leur détention, leurs avocats conseils n'ont cessé de démontrer que les accusations du substitut du procureur de la République en mairie de Bujumbura ne reposaient sur aucune preuve palpable. Ce qui n'avait pas empêché le ministère public de prononcer un sévère réquisitoire, le 14 décembre 2006.

La décision prise par le tribunal de grande instance a agréablement surpris les associations des professionnels des médias. Mais le président de l'Association burundaise des journalistes (Abj), Gérard Nzohabona, a réclamé que la justice burundaise donne des éclaircissements sur les « véritables » raisons qui ont poussé les trois journalistes à être privés de leur liberté pour une si longue période. Sans cela, a-t-il dit, les professionnels des médias ne pourront pas exercer leur métier en toute tranquillité.

/ ET / IPP /

> Cameroun : La fête des téléés

Malgré des ennuis logistiques et quelques problèmes d'organisation, la 5ème édition du Festival africain de télévision (Festel) s'est tenue du 20 au 26 janvier 2007 à Yaoundé. Placée sous le thème « la compétitivité des programmes Tv en Afrique », cette édition a connu la présence de Simon Monceau, le présentateur de l'émission « *ça va se savoir* » diffusée sur RTL9. Ce dernier a enregistré au musée national de Yaoundé une édition africaine de ce programme très regardé au Cameroun. Des communications ont aussi eu lieu dont celle du journaliste François Bingono sur les « symboles et enjeux de la communication africaine dans les médias audiovisuels ». Celui-ci pense que l'Afrique peut enrichir l'audiovisuel. Sa spécificité, dit-il, « *venant du volet mystique parce que l'Afrique est une civilisation où l'on croit à la vie dans l'au-delà et au fait que les morts continuent de veiller sur leur descendance.* »

/ JC / IPP /

> Cameroun : Les journalistes chez le Premier ministre

Une délégation du Syndicat national des journalistes du Cameroun (Snjc) a été reçue le 17 janvier 2007 par le secrétaire général adjoint du Premier ministre. Le Snjc répondait à une invitation du chef du gouvernement suite au mémorandum sur les problèmes de la presse qui a sanctionné une réunion du bureau de ce syndicat en décembre 2006. Le syndicat a saisi cette occasion pour rappeler ses problèmes : absence de convention collective, insécurité sociale, licenciements « à la pelle » faute de contrats de travail... Le Snjc a en outre formulé deux vœux : que ce soient, non pas des individus, mais des syndicats, qui représentent la presse dans les organes de régulation et que soient instaurés des échanges réguliers entre le gouvernement et les syndicats de presse. Alex Gustave Azebazé, le 2^{ème} secrétaire général (vice-président) du Snjc, rapporte que leur hôte a promis de saisir les ministères concernés par ces maux pour que des solutions y soient apportées.

/ JC / IPP /

> Cameroun : Formation au secrétariat de rédaction organisée par le réseau Théophraste

Seule école supérieure de journalisme et de communication pour le Cameroun, l'ESSTIC de Yaoundé avait demandé au réseau Théophraste (qui rassemble les centres francophones de formation au journalisme) de bénéficier d'une formation au secrétariat de rédaction. Jean-François Dumont, ancien rédacteur en chef adjoint du Vif/L'Express et maître de conférence à l'EJL (UCL, Belgique) a assuré cette formation, durant 5 après-midi consécutives, pour une quarantaine d'étudiants de dernière année en journalisme ou en édition, ainsi que pour plusieurs enseignants de cet institut.

Exposés théoriques, discussions, analyse de la presse écrite locale et exercices pratiques constituaient le contenu de ce séminaire. Mais au-delà des enseignements pragmatiques sur les responsabilités, au quotidien, du secrétaire de rédaction, il s'agissait de souligner et valoriser ce rôle dans la rédaction, essentiel pour assurer au média la meilleure qualité professionnelle possible.

L'autre message sous-jacent de cette formation consistait à relativiser "l'illusion technologique". L'informatisation des rédactions ne remplace pas le secrétaire de rédaction, et les tâches de ce dernier relèvent toujours de procédures manuelles et humaines, qu'il s'agisse de la gestion du "chemin de fer", de l'animation d'équipe ou du travail sur la copie papier des journalistes.

/ JFD / IPP /

> Congo : Les oscars de la presse congolaise 2006

Quatorze oscars pour l'audiovisuel contre cinq pour la presse écrite, l'association des journalistes reporters a ainsi jeté son dévolu sur 19 journalistes et organes de presse désignés comme étant les meilleurs de l'année. La liste de ces professionnels méritants a été publiée le 05 janvier dernier au parlement, au cours d'une cérémonie.

Manga Dominique (journaliste) et Loutambi Bienvenu (photographe) tous deux exerçant à la *Nouvelle République* ont été primés meilleur journaliste reporter pour leur reportage sur les sinistrés rwandais dans le nord du pays. Raymond Malonga, du journal *Epanza Makita* a été désigné meilleur caricaturiste. Delphine Mbouyou du journal *Le Chemin* a été désignée meilleure éditorialiste.

En ce qui concerne la radio, Adrienne Gogo Koubaka de *Radio Congo* a été désignée meilleure animatrice des programmes et Modeste Elenga de *Radio Liberté*, meilleur chroniqueur. L'émission « Café de la presse », de *Radio Congo* a été primée meilleure émission grand public.

Enfin, à la télévision Ludovic Abia de la *DRTV* a été primé meilleur chroniqueur et Mav Odélé, meilleur reporter.

/ AKM / IPP /

> RDC : Afem et Arfem réalisent six émissions sur les violences faites aux femmes

Dix journalistes de l'Association des femmes des médias du Sud-Kivu (Afem/Sk) et quatre consœurs de l'Association rwandaise des femmes des médias (Arfem) ont réalisé, à Bukavu, du 25 au 27 janvier 2006, six émissions conjointes de 30 minutes chacune sur les violences sexuelles faites aux femmes diffusées sur les radios de la RDC, du Rwanda et du Burundi. Sur base des témoignages recueillis auprès des victimes internées à l'hôpital de Panzi dans la périphérie de la ville et résidant à Kavumu (une localité située à 35 kilomètres de Bukavu) et encadrées par le Centre Olame, ces reportages poignants ont pour angles : la prise en charge médicale des femmes victimes de violences sexuelles, leur réintégration sociale et économique, la connaissance juridique de ces crimes, l'impunité de leurs auteurs et l'appréciation du travail de sensibilisation des médias sur le sujet. « *Les journalistes congolaises et rwandaises devraient fournir davantage d'efforts pour briser le silence autour de ces crimes contre l'humanité commis lors des guerres et du génocide qui ont secoué les Grands lacs* », martèle la présidente de l'Afem / Sk, Chouchou Namegabe. La conférence internationale des femmes parlementaires programmée à Kigali au Rwanda, du 22 au 23 février prochain en est une opportunité parce qu'elle sera couverte par l'Afem / Sk, l'Arfem et l'Association des femmes journalistes du Burundi (AFJO).

Contact

Chouchou Namegabe, présidente de l'Afem/Sk

Courriel : afemsk@yahoo.fr

Tél. : + 243 813 180 007

/ DM / IPP /

> RDC : Préparation de la mutation de la HAM en CSAC

La Haute autorité des médias (HAM), institution créée dans le cadre de la transition, est en train de préparer sa mutation en Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC). L'instance de régulation a ainsi adopté, au cours de la 24^{ème} session de son assemblée plénière tenue à Kinshasa du 6 au 7 février dernier, l'avant-projet de loi portant organisation et fonctionnement du CSAC. L'assemblée plénière de la HAM a également adopté les amendements à proposer au Parlement sur la loi portant exercice de la liberté de la presse en RDCongo. Les travaux de cette session ont été présidés par M. Esdras Kambale, président intérimaire, qui remplace à ce poste M. Modeste Mutinga, récemment élu sénateur.

/ FB / IPP /

> RDC : M. Kabeya Pindi Pasi suspendu par l'UNPC et radié de la profession

Le comité directeur de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) a suspendu préventivement, le 6 janvier dernier, M. Kabeya Pindi Pasi, son président, pour « malversations financières ». Une commission d'enquête a été mise en place afin de faire la lumière sur cette crise qui discrédite la corporation vis-à-vis de ses partenaires. Aucune plainte en justice n'a encore été déposée. Le comité directeur de l'UNPC a également infligé un « blâme » à son secrétaire général tandis que la trésorière générale s'en tire avec « avertissement ». Mme Chantal Kanyimbo (RTNC) a été désignée présidente intérimaire.

La décision du comité directeur de l'UNPC est intervenue trois jours après celle prise par la Commission de discipline et d'éthique professionnelle de l'Union de radiers l'incriminée « pour des actes d'indignité caractérisée ». Kabeya Pindi Pasi, qui bénéficie toujours de la présomption d'innocence, est accusé d'avoir détourné des fonds que l'Unpc a reçus notamment du président de la République, de l'ONG hollandaise Niza, de l'ONG française Gret, et de la Commission électorale indépendante (CEI) en décembre 2005 dans le cadre de la sensibilisation électorale.

Les ONG Niza et Gret ont suspendu toute coopération avec l'UNPC jusqu'au remboursement intégral des sommes non justifiées mais encaissées par M. Kabeya Pindi Pasi ou son mandataire M. Mafu Lemba. Aux dernières nouvelles, le comité directeur de l'Unpc a pris acte de la décision de radiation prise par la Commission de discipline et d'éthique professionnelle. Malgré les faits qui lui sont reprochés et les décisions prises en son contre Kabeya Pindi n'en continue pas moins à présenter les journaux télévisés de *Tropicana TV*, où il est par ailleurs administrateur.

Il a lui-même intenté une action en justice contre l'UNPC, pour obtenir sa réhabilitation. L'affaire relève dès lors désormais du terrain judiciaire, puisque l'UNPC envisage de contre-attaquer par une plainte pour détournement de fonds.

/ FB / IPP /

> RDC : Une fédération des radios de proximité voit le jour

« *Fédération des Radios de Proximité de la République Démocratique du Congo* ». C'est le nom du nouveau regroupement des radios associatives et communautaires de la RDC créé le 02 février 2007 à Kinshasa par la publication d'un acte constitutif signé par douze représentants des radios venues de toutes les Provinces de la RDC.

Selon son Président provisoire, Rigobert Malalako, la FRPC se veut être un cadre fédérateur et rassembleur des radios du tiers secteur. Elle poursuit trois principaux objectifs, à savoir : la restauration du cadre national de concertation et d'échanges d'expériences pour les radios de proximité en RDC, le renforcement des capacités des radios (dans le domaine technique, de formation, et de gestion) en vue de mobiliser les populations congolaises tant au contrôle des élus, qu'au processus de reconstruction et de démocratisation déjà amorcé dans le pays; et enfin, la lutte pour la reconnaissance légale du secteur associatif et communautaire au Congo démocratique par le Parlement issu des urnes et par le Gouvernement fondé sur des valeurs républicaines et démocratiques. Attendu que la loi N° 96 – 002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse en République Démocratique du Congo en vigueur dans le pays ignore la spécificité des radios associatives et communautaires. Un comité provisoire largement représentatif et composé de douze membres préside aux destinées de la Fédération jusqu'en avril 2007, date à laquelle sera organisée la première Assemblée Générale électorale de la FRPC. En attendant l'heure est à la rédaction des statuts, charte, règlement intérieur et autres documents de la Fédération.

Le nouveau réseau qui vient de naître s'engage résolument à accompagner pas à pas les populations congolaises et leurs dirigeants dans la lutte contre les antivaleurs, dans la promotion de la culture de la bonne gouvernance, l'émergence du pluralisme médiatique en RDC ainsi que dans la promotion et la défense de la liberté d'expression.

/ FM / IPP /

> RDC : Le Rémacob en Assemblée générale

Du 18 au 19 janvier 2007 s'est tenue, à Boma, dans le Bas Congo la deuxième assemblée générale du Rémacob, Réseau des Médias Associatifs et communautaire du Bas Congo. Composée de représentants de 17 radios membres, l'assemblée a traité les points suivants :

- Le rapport annuel du bureau en place
- La soumission du budget triennal
- La révision des quelques articles des statuts
- L'adhésion des trois nouveaux membres
- Le rapport sur l'installation par la RNTC (Radio Netherlands Training Center) du bureau INFORMORAC (Initiative de Formation Mobile des Radio Communautaires) au Bas-Congo.
- L'élection d'un nouveau vice président

Soutenue par l'Institut Panos Paris (IPP) et modérée par le Programme Régional de Formation et d'Echange pour le Développement (PREFED), cette assemblée a connu la présence de trois représentants d'éditées institutions. Par ailleurs, le pouvoir politique était représenté par M. Mukiyadi, chef de division provinciale du Ministère de l'information et Presse.

Contact

Michel Aveledi, présidente du Rémacob

Courriel : michel_aveledi@yahoo.fr

/ MA / IPP /

5. @ découvrir, à lire

Site internet

> Kenya : Blog de 5 journalistes depuis le Forum social mondial de Nairobi

« *Toujours prêts à vous servir l'information fraîche et sûre* », telle est la devise des cinq journalistes qui ont alimenté le blog en ligne sur le site de l'Institut Panos Paris, dédié au Forum social mondial de Nairobi, du 20 au 25 janvier. Le conseil de rédaction était composé de deux burundais : Alice Hakizimana, Béatrice Ndayizigamiye, un rwandais : Aldo Havugimana, et deux congolais : Espérance Tshibuabua et Didier Kebongo. Tous ont travaillé conjointement pour mettre à disposition des internautes des informations relatives à l'actualité du Forum Social Mondial de Nairobi

Le site comprend une quinzaine d'articles faisant état des divers sujets abordés pendant le forum, des liens vers d'autres sites qui apportent des informations complémentaires, une galerie de photos... Ce travail fait suite à celui réalisé en décembre dernier, une vingtaine de journalistes des trois pays avaient assuré la couverture du Second Sommet des Chefs d'Etat les 23 et 24 décembre 2006 à Nairobi.

Publication

> RDC : Le coupage, gangrène du journalisme

« *Le coupage dans la presse. Gangrène du journalisme : Les pistes de solution* ». Tel est le titre d'un ouvrage de 63 pages qui fait échos aux gratifications financières et matérielles que des journalistes perçoivent de la part de leurs sources d'informations.

Le livre présente un recueil de reportages, de témoignages et d'analyses réalisés par 9 journalistes. Il a été publié en novembre 2006 par le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (Gret) en collaboration avec l'agence de presse InterCongo Média et vient d'être officiellement présenté à Kinshasa. Cette publication a bénéficié des résolutions de l'Observatoire des médias congolais (Omec) et des réflexions du professeur Munkeni Lapess de l'Ifasic, Institut Facultaire des Sciences de la Communication.

« *Le coupage entache très sérieusement la liberté rédactionnelle du journaliste* ». Il érige un mode de rétribution informel en système : c'est le maintien d'un mécanisme de survie plutôt que l'octroi d'un salaire. Il est devenu un véritable système d'échanges que seule une prise de position conséquente par les professionnels des médias eux-mêmes permettra d'enrayer. Trois pistes de solution sont préconisées pour y parvenir : la prise de conscience de l'existence du phénomène par le journaliste, la consolidation des organes de presse dont le besoin de dotation en moyens matériels et financiers est très ardent, et enfin l'engagement de la société congolaise à accompagner le journaliste dans le respect des textes interdisant formellement cette pratique (Code de déontologie du journaliste congolais, Article 7 ; la Convention Collective- cadre des journalistes de l'espace CEEAC, Article 16).

/ FM / IPP /

6. Agenda

> Prix « Courage en journalisme » décernés par l'IWMF

La Fondation internationale des femmes oeuvrant dans les médias (International Women's Media Foundation, IWMF) attribue ses prix « Courage en journalisme » de 2007 et un prix « pour l'Ensemble de l'œuvre ». La date de clôture du dépôt des candidatures est fixée au 15 mars 2007.

Site : <http://www.ifex.org/fr>

Pour remplir un formulaire de mise en nomination, aller sur le site : <http://www.iwmf.org/courage/nominate.php#french>

/ AL / Infosud /

> Prix multichoix de CNN pour journalistes africains

Les journalistes africains sont invités à postuler en vue de l'attribution des Prix MultiChoice 2007 de CNN, qui visent à renforcer l'importance du rôle du journaliste en Afrique et à reconnaître et développer le talent en journalisme. Les candidats peuvent présenter leurs documents de candidature en anglais, en français ou en portugais. La date de clôture des candidatures est le 21 février 2007.

Renseignements : <http://edition.cnn.com/WORLD/africa/africanawards/franco.html>

/ AL / Infosud /

7. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

> Grands Lacs : séminaire régional « Monitoring des médias : régulation et autorégulation au service de la professionnalisation des médias »

Afin de favoriser les échanges d'expériences entre différents pays d'Afrique centrale et de dégager des pistes de travail complémentaires, l'Institut Panos Paris (IPP) qui travaille depuis plusieurs années avec les instances de régulation, des organisations de professionnels et des observatoires des neuf pays de la région, propose de réunir ces différents partenaires pour mener une réflexion commune le thème du « monitoring des médias ». Le Haut Conseil de la presse (HCP), l'Association rwandaise des journalistes (ARJ) et la Maison de la presse (MP) du Rwanda sont partenaires de cette manifestation.

La rencontre, qui se tiendra à Kigali du 13 au 15 mars, aura pour objectifs de mieux cerner les spécificités du rôle des régulateurs et des autorégulateurs dans le travail de suivi des contenus médiatiques. Les participants conviés à prendre part à cette manifestation seront les responsables des instances de régulation ou chargés du monitoring des 8 pays concernés par la rencontre, ainsi que les responsables des instances d'autorégulation.

Des personnes ressources d'autres pays africains ou européens qui disposent d'une expertise significative sur le thème de l'atelier seront invitées pour élargir et enrichir les débats.

/ SC / IPP /

> Grands Lacs : Formation pratique sous-régionale des agents de monitoring : « Monitoring des médias : principes et techniques »

A la suite des trois journées d'échanges entre régulateurs et autorégulateurs sur leurs pratiques respectives, les responsables ou agents des centres de monitoring du Rwanda, Burundi et RDC seront invités à prendre part à un atelier de deux jours, les 16 et 17 mars, consacré à la mise en œuvre pratique du monitoring des médias. Cinq thématiques ont été ciblées : le genre ; la race, l'ethnicité, la xénophobie ; l'enfance et la jeunesse ; les élections et la démocratie et le VIH/Sida.

Animés par des professionnels du monitoring des médias, l'atelier visera à renforcer la capacité des responsables des centres de monitoring provenant des instances de régulation et d'autorégulation et à identifier des thématiques prioritaires pour le développement d'opérations de suivi des contenus médiatiques. Les participants conviés à prendre part à cette rencontre seront les responsables et des agents des centres de monitoring des instances de régulation ou d'autorégulation de ces 3 pays.

/ SC / IPP /

> RDC : Formation pratique à la réalisation de reportages radio sur la thématique du VIH/Sida

Avec l'appui des coopérations britannique et irlandaise, l'IPP, en partenariat avec RFI, prévoit d'organiser 6 sessions de formation pratique à la réalisation de reportages radio sur la thématique du VIH sida, dans trois villes de la RDC.

La première session, organisée à Bukavu, du 12 au 24 février, a pour objectif de sensibiliser et informer les journalistes des radios de proximité de la région du Sud Kivu sur l'actualité du VIH Sida et sur leur rôle de médiateur privilégié auprès de leurs auditeurs. Par ailleurs, durant ces deux semaines, les journalistes seront formés aux techniques journalistiques fondamentales et à la réalisation de reportages radios thématiques.

Ces formations seront confiées à un service spécialisé en formation et production radiophonique, fin connaisseur du secteur de la radio en RDC, notamment associative, disposant de compétences avérées en techniques audionumériques et à même de mobiliser des personnes ressources sur le thème du VIH / Sida.

La méthodologie adoptée alternera théorie et pratique journalistique en combinant formation et production radiophonique sur la thématique unique du VIH / Sida.

/ SC / IPP /

> Rwanda : Atelier thématique de formation sur les enjeux prioritaires en matière de santé

Dans le cadre du projet «Participation des médias au processus de paix dans les Grands Lacs » soutenu par les coopérations suédoise (SIDA) et suisse (DDC), ainsi que l'Ong Cordaid, l'Institut Panos Paris organise au Rwanda et au Burundi des ateliers thématiques pour permettre aux journalistes radios d'améliorer leur connaissances sur des sujets sensibles et leur permettre ainsi de produire une information de qualité.

Ainsi, un premier atelier s'est déroulé du 6 au 8 février à Kigali et a porté sur les enjeux prioritaires en matière de santé pour une meilleure couverture médiatique du secteur santé dans les médias rwandais. Cette formation thématique a voulu mettre l'accent sur le dialogue entre le monde de la santé et les journalistes, afin que ces derniers puissent exprimer les problèmes rencontrés et les pistes de solution pour une meilleure couverture du secteur santé.

A l'issue de cet atelier, 20 journalistes issus de radios locales ont ainsi pu acquérir des connaissances de base sur cette thématique, et ont également été formés aux enjeux prioritaires en matière de santé à travers des visites sur le terrain. Ils ont aussi eu la possibilité de produire des reportages radiophoniques basés sur les réalités locales et l'expression des populations.

/ SC / IPP /

Comité de rédaction

> Direction

Pascal Berqué, Directeur du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris,
pascal.berque@panosparis.org

> Coordination et diffusion

Domitille Duplat-Saunier, Responsable du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris,
domitilled@panosparis.org

Marie-Pierre Liénard, Chargée de communication, Institut Panos Paris, mariepierre@panosparis.org

> Secrétariat de rédaction

66, rue Coenraets
Bruxelles - Belgique
(0)2 535.06.64 ; +32 (0)2 535.06.67 – Fax +32 (0)2 535.06.80
infosud@skynet.be
www.infosud-belgique.info



Infosud
1060
Tél. +32
Courriel :
Site web :

> Correspondants

Burundi : Edmond Toyi

Cameroun : Joel Wadem

Centrafrique : Sylvie Jacqueline Benguéré

Congo : Annette Kouamba

Gabon : Achille Ngoma

Guinée Équatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-Prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale)

Rwanda : Venant Nshimyumurwa

Tchad : Laoro Gondjé

> Mise en forme

Chantal Fitoussi, Conceptrice-réalisatrice internet
www.chantalfitoussi.net

> Contact et diffusion

Institut Panos Paris - 10, rue du Mail - 75002 Paris (France)
Tél. (331) 40 41 05 50 - Fax (331) 40 41 03 30
Email : communication@panosparis.org

Partenaire et soutien

